Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 022-200044089-20261104-CA_2026_060-DE

CIAS
CENTRE
INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du mercredi 04 novembre 2026
Délibération n° 2026-60

L'an deux mille vingt-six, le mercredi quatre novembre à dix-huit heures, au siège de Lannion-Trégor Communauté (1 rue Monge à Lannion), le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale s'est réuni sous la présidence de Madame Gaby CADIOU, Vice-Présidente, après convocation adressée individuellement à chaque administrateur le mardi 27 octobre 2026.
Nombre de membres en exercice : 23
Présents ce jour : 14

Etaient présents :
BELLEGUIC Marie-Claude, BERTINOTTI Dominique, BODIN Marie-Pierre, CADIOU Gaby, CHAUVAUX Marie-Thérèse, FERRIER Florence, GENETAY Stéphanie, LE DAMANY Yves, LOGNONE Jamila, MORVAN Sonia, PHILIPPE Joël, NOËL Marguerite, VOGE David, WEISSE Philippe.

Excusés ayant donné procuration : 3
BENECH Laurence à PHILIPPE Joël, GABRIEL Anne à MORVAN Sonia, PERREAU Frédéric à BODIN Marie-Pierre.
Etaient excusés : 6
EGAULT Gervais, ALLAIN Sonia, LIRZIN Yvon, BROUDIC Anne-Marie, LE BESCONT Julie, PRIGENT Brigitte.
Etaient absents : 0
Secrétaire de séance : KOUFI Doudja

Délibération n° 2026-60
Objet : Finances – Budget principal du CIAS – Décision Modificative n° 1 apportée au Budget Primitif 2026

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu l'instruction comptable M57 ;
Vu l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les crédits ouverts au Budget Primitif du budget CIAS adopté par délibération n°2026-18 du Conseil d'Administration en date du 04 mars 2026 ;

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, la Décision Modificative n° 1 est proposée telle que présentée ci-dessous :

I/F	D/R	Chapitre	Total
Fonctionnement	Dépenses	011 - Charges à caractère général	-5 320,00 €
		042 - Opérations d'ordre	5 700,00 €
		Total Dépenses	**380,00 €**
	Recettes	042 - Opérations d'ordre	380,00 €
		Total Recettes	**380,00 €**
Total Fonctionnement			**760,00 €**
Investissement	Dépenses	040 - Opérations d'ordre	380,00 €
		21 - Autres immobilisations corporelles	5 320,00 €
		Total Dépenses	**5 700,00 €**
	Recettes	040 - Opérations d'ordre	5 700,00 €
		Total Recettes	**5 700,00 €**
Total Investissement			**11 400,00 €**

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 022-200044089-20261104-CA_2026_060-DE

En Dépenses de Fonctionnement : +380 €

- Au chapitre 011 : -5 320.00 €, réajustement des dépenses à caractère général ;
- Au chapitre 042 : + 5 700.00 €, réajustement des dotations aux amortissements ;

En Recettes de Fonctionnement : +380 €

- Au chapitre 042 : +380 €, régularisation pour une reprise d'amortissement sur exercice antérieur ;

En Dépenses d'Investissement : +5 700 €

- Au chapitre 040 : +380€, régularisation pour une reprise d'amortissement sur exercice antérieur ;
- Au chapitre 21 : +5 320 €, réajustement des crédits pour l'équilibre de la section

En Recettes d'Investissement : +5 700 € ;

- Au chapitre 040 : + 5 700.00 €, réajustement des dotations aux amortissements.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition de Décision Modificative n° 1 telle présentée ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait et délibéré, à Lannion les, jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre dûment signé.

Le Président,
Gervais EGAULT.

Le Président atteste le caractère exécutoire
de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le 17 NOV. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC/CIAS
le.....

17 NOV. 2026
Le Président,
Gervais EGAULT.